



# REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

(en conformité avec les règles mentionnées à l'article  
R-331-19 du Code du Sport et des RTS)  
9ème Critérium de Touraine Classic

## COMITE D'ORGANISATION

**Président:** Henri-Emile JACONELLI  
**Membres:** Julien JACONELLI  
Christian ISNARD

## ART. 1 OFFICIELS:

<b>Directeur de Course:</b>	Henri-Emile JACONELLI	Lic N° 199159
<b>Adjoint au Directeur de Course:</b>	Christian ISNARD	Lic N°
<b>Chargé des Relations avec les concurrents:</b>	Joël LAPLACETTE	Lic N° 157776
<b>Commissaire Technique:</b>	Sylvain MENORET	Lic N° 8845
<b>Voiture zéro :</b>	Enzo LAPLACETTE	Lic N°
<b>Voiture damier:</b>	Christian TOUCANNE	
<b>Relation Presse:</b>	Joël LAPLACETTE	Lic N° 157776
<b>Classements:</b>	Henri-Emile JACONELLI	Lic N° 199159
<b>Speaker:</b>	Joël LAPLACETTE	Lic N° 157776

## ART. 2: ASSURANCES

Conforme à la réglementation en vigueur

## ART. 3: CONCURENENTS et PILOTES

### **3.1 - Demande d'engagement, inscription**

Toute personne qui désire participer au 9ème Critérium de Touraine classic doit adresser au secrétariat de l'Association CART Historique la demande d'engagement dûment complétée et accompagnée des droits d'engagement avant le 1 avril 2016 à minuit.

#### **3.1.1 - Nombre des engagés**

Fixé à 70 voitures.

#### **3.1.2 - Les droits d'engagement sont fixés à:**

330 € sans hébergement et avec repas.

### **3.2 - Equipages**

Tout équipage doit être composé du 1er pilote et d'un équipier, comme spécifié sur le formulaire d'engagement. Le 1er pilote doit être en possession du permis de conduire

et d'une attestation médicale de non contre-indication à la conduite automobile en épreuve de régularité.

Pour être autorisé à conduire la voiture pendant l'épreuve, un équipier doit être titulaire du permis de conduire. L'âge minimum d'un équipier est de 10 ans.

### **3.3 - Ordre de départ**

Conforme au règlement standard.

## **ART. 4: VOITURES et EQUIPEMENTS**

### **4.1 - Voitures autorisées**

Sont autorisées les catégories suivantes :

1- Catégorie Régularité Historique : voitures telles que définies dans l'annexe K du Code Sportif de la FIA jusqu'au 31.12.95

2- Catégorie Régularité Prestige : voitures de Grand-Tourisme (GT) de série en conformité avec leur homologation routière à partir du 01.01.1996

L'organisateur pourra regrouper et/ou subdiviser toute classe.

L'organisateur pourra refuser d'admettre une voiture qui ne satisferait pas à "l'esprit" et à "l'aspect" de la période donnée.

Les voitures doivent être conformes au code de la route des pays traversés.

Un extincteur et un triangle de signalisation sont obligatoires.

### **4.2 - Documents fournis aux vérifications**

La carte grise du véhicule doit être présentée aux commissaires techniques aux vérifications. La carte Verte d'assurance doit être en cours de validité, ainsi que le contrôle technique du véhicule.

### **4.3 - Pneumatiques**

Conforme aux dispositions du Code de la Route.

### **4.4 - Assistance**

Conforme au règlement standard FFSA.

### **4.5 - Bruit**

Pour toutes les voitures, le bruit ne devra pas excéder 100 dB à 75% du régime moteur maximum.

## **ART. 5: PUBLICITE**

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement.

## **ART. 6: SITE et INFRASTRUCTURES**

### **6.1 -Description**

Le 9ème Critérium de Touraine Classic représente:

longueur totale du parcours: 438,47 km

nombre d'étapes: 6

nombre de sections: 7

nombre de tests de Régularité: 14 représentant une longueur totale de 249,11 km

### **6.2 - Reconnaissances**

Interdites : parcours tenu secret jusqu'au départ.

### **6.3 - Carnet de contrôle**

Conforme au règlement standard FFSA.

### **6.4 -Circulation**

Conforme au règlement standard FFSA.

## **ART. 7: DEROULEMENT DU RALLYE**

### **7.1 - Départ**

Le départ des voitures sera donné pour la 1ère étape à 11h30 sur le parking de la mairie à Savonnières de minute en minute, dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête.

Chaque véhicule devra avoir 2 plaques rallye, une devant, une derrière, sans pour autant

Chaque véhicule devra avoir 2 plaques rallye, une devant, une derrière, sans pour autant recouvrir, même partiellement les plaques d'immatriculation de la voiture, et deux panneaux de portière de taille réglementaire.

Il est rappelé que les concurrents doivent pointer et partir dans l'ordre des numéros. Tout départ anticipé sera sanctionné.

## **7.2 - DISPOSITIONS RELATIVES AUX CONTRÔLES**

**7.2.1** - Tous les contrôles, c'est à dire contrôles horaires, contrôles de passage, départs et arrivées des tests de régularité sont indiqués au moyen de panneaux standardisés.

Les lignes d'arrivée ainsi que les différentes lignes de chronométrage intermédiaire ne sont pas indiquées. Un panneau fin de zone de contrôle sera établi à une distance maximale de 1000 m après la ligne d'arrivée (fin) d'un secteur de test de régularité, ceci indiquant à l'équipage qu'il a passé la fin de ce test de régularité.

Absence d'un visa de contrôle horaire ou de passage ou arrivée au contrôle après le délai maximum autorisé, pénalisation: 1 min 40 secondes.

Par minute d'avance à un contrôle horaire pénalisation: 1 min.

Par minute de retard à un contrôle horaire pénalisation: 30 sec.

**7.2.2** - Les heures d'ouverture et de fermeture des contrôles sont précisées dans le road book qui sera remis au départ.

## **7.3 - TEST DE REGULARITE**

**7.3.1** - Le départ des voitures sera donné de minute en minute.

Les équipages doivent parcourir les secteurs de test de régularité à une moyenne fixée par les organisateurs et toujours inférieure à 50km/h.

Une classification sur la base des temps réalisés par les équipages sera établie de la façon suivante:

Pour chaque seconde ou fraction de seconde au-dessus du temps imparti : 1 seconde de pénalité ou bien en-dessous du temps imparti: 2 secondes de pénalité.

Exemple:

vitesse moyenne imposée 45 km/h

longueur du secteur de test de régularité 5,1 km

temps imparti: 6 min. 48 sec.

temps réalisé: 6 min. 59 sec. = 11 sec. de pénalité

temps réalisé: 6 min. 31 sec. = 34 sec. de pénalité.

L'organisateur prévoit des lignes de chronométrage intermédiaire, à sa seule discrétion, à n'importe quel point sur les tests de régularité. Le chronométrage des lignes intermédiaires sera également effectué à la seconde. Chaque seconde de différence avec le temps idéal entraînera une pénalité d'une seconde si retard ou 2 secondes si avance.

Un dépassement de la moyenne de plus de 10% (moyenne haute) conduira à l'exclusion.

**7.3.2** - Pour être classée et ne pas être mise hors course, la voiture avec son équipage au complet doit avoir passé le dernier contrôle horaire de chaque étape.

Si un pilote saute un test de régularité ou, pour des raisons techniques, ne réalise pas un test de régularité il pourra être admis de nouveau dans le rallye et réintégré dans le classement avec une pénalité.

Si un équipage interrompt le rallye à n'importe quel moment en ne suivant pas son itinéraire, il pourra être admis de nouveau dans le rallye à condition qu'au plus tard:

30 min. avant l'horaire d'affichage des classements de l'étape concernée il informe le directeur de course de son intention se continuer. Dans ce cas, la voiture doit être présentée au Parc fermé 15 minutes avant le départ du premier concurrent de l'étape suivante.

Pour chaque test de régularité non réalisé ou sauté, l'équipage concerné sera pénalisé de 15 minutes. Il n'y aura pas de pénalité additionnelle pour avoir manqué le contrôle horaire au départ de ce test de régularité.

#### **7.4.2 - PARC FERME**

Seuls les parcs de départ et d'arrivée du Rallye sont obligatoires

#### **ART. 8: CLASSEMENTS**

La méthode de classement sera effectuée par addition des temps de toutes les pénalités.

#### **ART. 9: COUPES**

Aucun prix en espèces n'est distribué.

#### **9.1 - Classement Général AGUERRI**

Une coupe aux trois premiers.

#### **9.2 - Classement Général NAVIGATION**

Une coupe aux trois premiers.

#### **9.3 - Classement féminin**

L'équipage exclusivement féminin le mieux classé au classement général recevra la Coupe des Dames.